

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **PRO CONTINENTAL Sàrl**, St-Martin 9,
1003 Lausanne
2.

Déclaration de faillite: 14.07.2010
3.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 10.10.2011
4.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmenti-
onné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne
fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas
couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances
supplémentaires est réservée.
5.

Remarques: But: fourniture de services, notamment dans le
domaine de la formation; exploitation d'établissements privés
ou publics, commerce de marchandises en tous genres

Office des faillites de Lausanne

021.316.65.04

1014 Lausanne Adm cant

00690109